



Le Compagnon Placo[®]

Mise en œuvre et conseils
pour vous accompagner
au quotidien sur vos chantiers



Leader français du confort intérieur, Placo® s'affirme comme le partenaire de référence des acteurs du bâtiment, grâce à la qualité de ses produits à base de plâtre. De la plaque de plâtre qui a fait son succès à la technologie Habito®, ses solutions répondent aux exigences des particuliers et des professionnels : confort et santé des occupants, facilité de pose et respect de l'environnement.

À travers ce pas à pas de pose illustré, Placo® vous propose un véritable outil pédagogique qui vous permettra de réaliser aussi bien des projets d'aménagement intérieur de logements neufs que des projets de rénovation et d'isolation.

Pour réaliser vos chantiers en toute sérénité, comptez sur l'accompagnement du Compagnon Placo® !

www.placo.fr



AVANT DE DÉMARRER
PAGE 04

LES PLAFONDS
PAGE 26

LES CLOISONS
PAGE 56

LES MURS
PAGE 82

LES FINITIONS
PAGE 126

AVANT DE DÉMARRER

LES SERVICES PLACO®

06

RÉGLEMENTATION

Règles de construction, marquages et certifications

10

LES ESSENTIELS DE LA GAMME PLACO®

Plaques de plâtre

12

Doublages collés

14

Cloisons alvéolaires et carreaux de plâtre

15

Profilés et accessoires

16

OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

19

STOCKAGE ET MANUTENTION

21

MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS

22

LES SERVICES DIGITAUX PLACO®

DÉCOUVREZ LE SITE INTERNET PLACO®

Un site optimisé pour votre mobile ou votre tablette, qui vous suit partout sur vos chantiers !

Tous les produits & systèmes Placo® dans un seul site, ainsi que de nombreux services pour vous simplifier la vie :

- › Le **configurateur de solutions**.
- › Un **catalogue produits**.
- › Une **bibliothèque de documentations**.
- › Une **rubrique réglementation** pour connaître toutes les dernières réglementations thermiques, qualité de l'air, réglementation acoustique, protection incendie.
- › La **plateforme de services en ligne MyPlaco**.



Rendez-vous sur le site Placo.fr.

REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@Placo France

Rejoignez nos 10 000 abonnés sur Facebook !



@PlacoFrance

Retrouvez nos plus belles réalisations et partagez les vôtres !



PlacoTV

Découvrez plus de 200 vidéos de poses sur notre chaîne Youtube !

TÉLÉCHARGEZ LES APPLICATIONS PLACO®



Best ceilings

Le guide d'inspiration pour naviguer au cœur des plus belles réalisations de plafonds et pour découvrir leurs spécificités techniques.

Disponible sur iPhone, iPad et Android.



Placo® dBStation®

Le premier simulateur acoustique pour l'habitat.
Disponible sur iPhone, iPad et Android.



Best Finish

Le simulateur qui reproduit l'incidence de la lumière sur la finition de vos plaques de plâtre. Testez et choisissez la meilleure qualité de finition pour vos ouvrages.
Disponible sur iPhone, iPad et Android.

UNE OFFRE UNIQUE SUR LE MARCHÉ

L'offre de Formation Placo® bénéficie du savoir-faire transversal et complémentaire de 22 sociétés du groupe Saint-Gobain, chacune reconnue comme un acteur majeur dans son domaine d'activité. Le contenu et le déroulé de nos stages s'appuient sur notre expérience de plus de 40 ans dans la formation. En plus de nos stages, nous vous offrons également la possibilité de bâtir ensemble des formations "sur-mesure" en phase avec vos priorités.

L'OFFRE DE FORMATION S'ARTICULE AUTOUR DE 3 GRANDS AXES

1

La formation à la mise en œuvre

› S'initier, se perfectionner, se spécialiser dans un métier. Principalement dédiées aux artisans et entreprises, ces formations traitent de thématiques variées allant de l'enveloppe du bâtiment à l'aménagement intérieur, en passant par les finitions et les énergies renouvelables.

2

Les formations à la conception d'un bâtiment durable

› Comprendre, appliquer, se conformer aux réglementations en vigueur. Destinés en priorité aux décideurs et prescripteurs, ces stages détaillent les réglementations spécifiques et relatives à chaque métier ou types d'ouvrages.

3

La formation à la vente des produits et des systèmes

› Argumenter, convaincre ses clients pour monter en gamme et améliorer son mix.

UNE OFFRE DE FORMATION CERTIFIÉE



Le service Formation est certifié par CERTIBAT, l'organisme de certification dédié au secteur de la construction et filiale de QUALIBAT.

Pour plus d'information, consultez le catalogue interactif pour trouver les formations proches de chez vous sur notre site www.placo.fr, rubrique « Services ».



Contactez le service Formation :
Tél : 01 41 51 55 00 - appel non surtaxé
Mail : service-formation@saint-gobain.com

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS À VOTRE DISPOSITION

Placo® propose une Assistance Technique téléphonique dédiée à ses entreprises de pose. Nos équipes vous accompagnent pour :

- › vous conseiller et vous proposer les solutions les mieux adaptées à vos problématiques chantiers.
- › vous informer des réglementations et de leurs évolutions.
- › répondre aux **problématiques techniques** (conditions d'utilisation d'un produit ou d'un système, apporter le meilleur conseil face à une problématique d'utilisation ou de mise en œuvre).
- › réaliser des études et notes techniques.
- › vous fournir les documents justificatifs des caractéristiques techniques et des performances des produits et systèmes Placo® (procès-verbaux de classement de résistance au feu, rapports d'essais acoustiques, Avis Techniques, certificats ACERMI, Déclaration de Performances...).

Le délai de traitement des demandes de justificatifs est de 24 h ouvrées après réception de la demande écrite correctement renseignée. Pour faciliter les échanges, l'Assistance Technique fournit à ses clients un formulaire à compléter.



Contactez l'Assistance
Technique Placo® :
Tél : 09 72 72 00 53 - appel non surtaxé.

LE SERVICE RECYCLAGE PLACO® RECYCLING

AVANT DE
DÉMARRER

RECYCLAGE DES DÉCHETS DE CHANTIERS DES PRODUITS À BASE DE PLÂTRE

À travers son service de recyclage des déchets de plâtre « **Placo® Recycling** », Placo® propose aux acteurs du bâtiment **une solution concrète, fiable et compétitive qui préserve durablement l'environnement**. Son réseau national composé de plus de 170 collecteurs de proximité a permis en 2019 de **recycler plus de 50 000 tonnes de déchets de plâtre**.



MODE D'EMPLOI EN 7 ÉTAPES



Règles de construction, marquages et certifications produits

Des millions de mètres carrés d'ouvrages sont construits chaque année en France dans le domaine du bâtiment. Afin de réaliser des travaux fiables et durables, quelques règles s'imposent pour le choix des produits, leur mise en œuvre et l'assurance des ouvrages réalisés.

LES RÈGLES DE CONSTRUCTION

› Document technique unifié (normes NF DTU et DTU)

DTU est un acronyme, désignant un Document Technique Unifié. **Ce document est la synthèse des règles de l'art concernant les ouvrages.**

Le non-respect du DTU pourrait entraîner l'exclusion des garanties offertes par votre contrat d'assurance professionnelle.

Les DTU n'incluent pas :

- › Les produits ou procédés nouveaux.
- › Les mises en œuvre spécifiques.
- › Les conditions d'exploitation particulières (performances).

Les systèmes Placo® répondent aux DTU suivants :

- 25.41 :** Ouvrages en plaques de parement en plâtre, plaques à faces cartonnées.
- 25.42 :** Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs, plaques de parement en plâtre isolant.
- 25.31 :** Ouvrages verticaux en carreaux de plâtre à parements lisses.
- 25.1 :** Enduits intérieurs en plâtre.
- 58.1 :** Plafonds suspendus.

Les DTU sont la propriété de l'**AFNOR** (*Association Française de Normalisation*) et sont par conséquent des documents payants disponibles sur les sites de l'AFNOR et du **CSTB** (*Centre Scientifique et Technique du Bâtiment*).

- › <http://boutique.cstb.fr/>
- › <http://www.boutique.afnor.org/>

Les ouvrages non couverts par les DTU peuvent être visés par des **AT** (*Avis Techniques*) pour les produits non marqués CE ou par des **DTA** (*Documents Techniques d'Application*) pour les produits marqués CE.

LES CERTIFICATIONS PRODUITS



Le marquage CE

Le marquage CE est obligatoire dans les conditions fixées par la directive et par le nouveau règlement "Produits pour la Construction". Il est destiné principalement aux autorités de surveillance du marché.

Ce marquage confère au produit qui le porte le droit de circuler librement dans tous les pays de l'espace économique européen. **Il s'agit d'un marquage, et non d'une marque de qualité.**

Tous les produits Placo® sont marqués CE.

Les procès-verbaux et rapports d'essai (PV)

Des essais réalisés dans les laboratoires officiels et agréés donnent lieu à un procès-verbal décrivant les matériaux et accessoires concernant la tenue mécanique, le comportement au feu, l'isolation acoustique, la résistance à l'effraction... d'un ouvrage. **Ce PV justifie les performances de l'ouvrage réalisé uniquement avec l'ensemble des éléments spécifiés.**

Les systèmes Placo® sont validés par des PV, disponibles sur demande, auprès de l'Assistance Technique Placo®.



La marque NF

La marque NF est une certification volontaire.

Gérée par l'AFNOR, elle certifie la conformité des produits ou des services à des normes françaises, européennes ou internationales, ou à des référentiels de certification. **C'est une marque de qualité** qui complète le marquage CE ou d'autres marques de qualité. La conformité est établie par le CSTB (mandaté par l'AFNOR) qui procède plusieurs fois par an à des contrôles dans les usines de fabrication.

Les Déclarations de Performance (DoP)

Le RPC (Le Règlement Produit de Construction), en application depuis le 1^{er} juillet 2013, a introduit une nouvelle obligation sur le marché des matériaux de construction : la déclaration de performance (DoP). Ce document doit assurer aux consommateurs un accès plus facile aux informations sur les performances des produits de construction.

Tous les produits Placo® bénéficient d'une DoP disponible sur le site Placo.fr.



Les certificats ACERMI

ACERMI (*Association pour la CERTification des Matériaux Isolants*) délivre des **des certificats d'aptitude à l'emploi des isolants, relatifs aux aptitudes thermiques** (une assurance que le produit certifié possède les caractéristiques annoncées sur l'étiquette).

Tous les complexes de doublages Placo® bénéficient d'un certificat ACERMI.

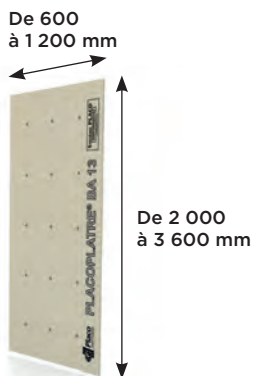


Retrouvez des informations complémentaires sur le site Placo.fr.

Plaques de plâtre Placo®

La gamme de plaques de plâtre Placo® est adaptée à chaque pièce du logement pour améliorer un ou plusieurs confort (thermique, acoustique, d'embellissement...) et contribuer à la protection contre l'incendie et l'humidité, à la qualité de l'air intérieur, à la résistance aux chocs, à la facilité d'accrochage...

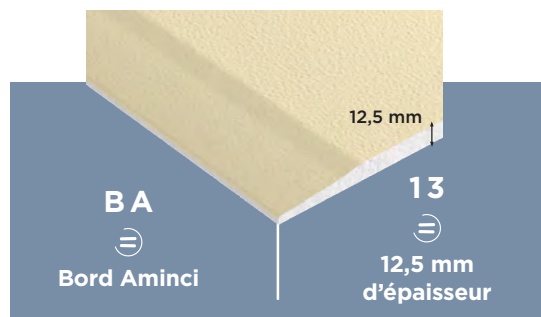
Les plaques de plâtre sont des panneaux composés d'une couche de plâtre prise entre deux parements en carton recyclé.



- › Leur dimension peut varier : la plus courante est 1 200 x 2 500 mm, mais la largeur peut être de 600, 900 ou 1 200 mm et la longueur de 2 000 à 3 600 mm.
- › Leur épaisseur peut également varier de 6 à 25 mm : BA 6, BA 10, BA 13, BA 18 et BA 25 selon les besoins.

Il existe différents types de plaques facilement identifiables grâce à un code couleur :

- › La **plaque Placoplatre® BA 13** est le modèle le plus connu, le plus ancien et le plus standard des plaques de plâtre.



- › Les plaques de plâtre techniques qui répondent à tous les besoins et toutes les contraintes :



PLACOMARINE® BA 13 Plaque de plâtre hydrofuge pour pièce humide

- › Traitée pour avoir une résistance à l'humidité 5 fois plus élevée qu'une plaque BA 13 standard, en réponse aux exigences réglementaires.



HABITO® 13 Plaque de plâtre résistante aux chocs et facilitant l'accrochage de charges lourdes

- › Composée en partie de matériaux fibrés pour lui procurer sa très haute dureté.
- › Existe en version hydrofugée et Activ'Air®.



PLACO® PHONIQUE BA 13
Plaque de plâtre améliorant l'isolation phonique

- › Composée d'un cœur de plaque à haute densité pour lui conférer ses propriétés acoustiques.
- › Existe en version hydrofugée.



PLACO® ACTIV'AIR® BA 13
Plaque de plâtre améliorant la qualité de l'air intérieur

- › Associée à la technologie exclusive Activ'Air® qui permet de réduire jusqu'à 80 % la concentration de formaldéhyde dans l'air ambiant*.



4PRO® 13
Plaque de plâtre à 4 bords amincis facilitant la finition des plafonds

- › Existe en version premium⁽¹⁾ et Activ'Air®.



PLACOFLAM® BA 13
Plaque de plâtre à haute résistance au feu

- › Renforcée en fibres de verre et vermiculite pour atteindre des performances élevées en résistance au feu.



EASYPLAC®
Plaque de plâtre hydrofugée pliable facilitant le transport

- › Hydrofugée et pliable pour faciliter l'aménagement des pièces difficiles d'accès.



Retrouvez l'intégralité de l'offre Placo® sur le site Placo.fr.

* Avec 1 rapport : (surface Activ'Air® / volume de la pièce) > 1,4 - Rapport d'essai Eurofins.
(1) Plaque de plâtre préimprimée de couleur blanche pour faciliter la finition.

Recyclées et recyclables



Placo® réintroduit des déchets de plâtre dans la production de ses plaques de plâtre. Certaines productions peuvent intégrer jusqu'à 30 % de plâtre issu du recyclage.

Doublages collés Placo®

La gamme de doublages collés Placo® offre de hautes performances thermiques et acoustiques pour le doublage des murs. Les complexes de doublage sont constitués d'un panneau isolant en polystyrène expansé (PSE) ou mousse polyuréthane (PU), associé à une plaque de plâtre Placo®.



PLACOMUR® ESSENTIEL OU PERFORMANCE BA 10 OU BA 13

Complexe de doublage améliorant l'isolation thermique

- › Composé de polystyrène expansé pour lui conférer ses propriétés thermiques associé à une plaque de plâtre Placo®.
- › Disponible avec les parements : Placoplatre® BA 10, Placoplatre® BA 13, PV BA 13 et BA 10 (pare-vapeur) et Placomarine® BA 13.



DOUBLISSIMO® ESSENTIEL OU PERFORMANCE BA 13

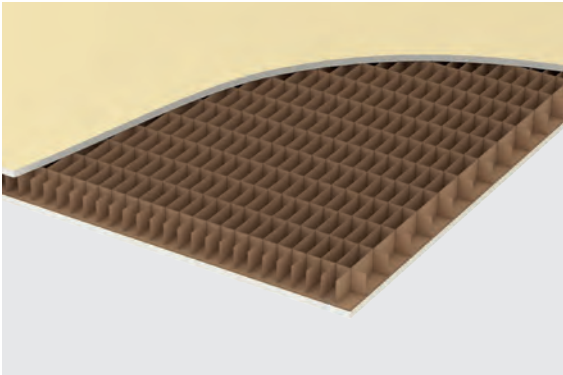
Complexe de doublage améliorant l'isolation thermique et acoustique

- › Composé de polystyrène expansé élastifié pour lui conférer ses propriétés thermiques associé à une plaque de plâtre Placo® Phonique pour ses propriétés acoustiques.

Cloisons alvéolaires et carreaux de plâtre Placo®

CLOISONS ALVÉOLAIRES PLACOPAN®

Les cloisons Placopan® permettent la réalisation de cloisons de distribution et de gaines techniques dans les bâtiments d'habitation. Les panneaux sont constitués de deux plaques de plâtre reliées par un réseau alvéolaire cartonné.



- › L'épaisseur des panneaux est de 50 mm avec des largeurs de 600 ou 1 200 mm et des longueurs de 2 400 à 2 700 mm.

Placopan® existe en version hydrofugée : Placopan® Marine.

CARREAUX DE PLÂTRE CAROPLATRE®

Les carreaux Caroplastre® sont principalement destinés à la réalisation de cloisons, contre-cloisons et de gaines techniques. Leur composition est entièrement à base de plâtre.



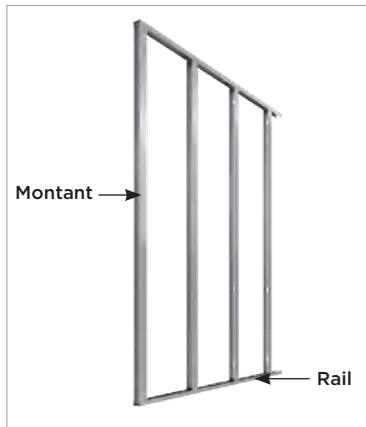
- › Ils existent en version alvéolée pour des cloisons plus légères et/ou en version hydrofugée pour les pièces humides ou locaux privatifs.
- › Leur dimension est de 66 x 50 cm, et leur épaisseur de 50, 70 ou 100 mm.

Profilés et accessoires Placo®

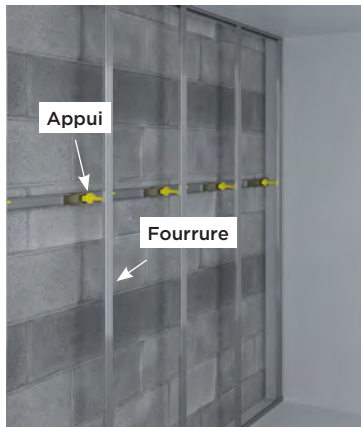
Les systèmes 100 % Placo® sont constitués d'éléments compatibles entre eux, adaptés et testés ensemble.

Afin de garantir les performances des systèmes Placo®, il est nécessaire d'associer les plaques de plâtre Placo® aux profilés et accessoires Placo®.

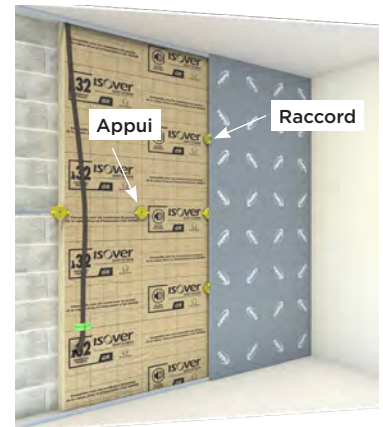
LES DIFFÉRENTS OUVRAGES



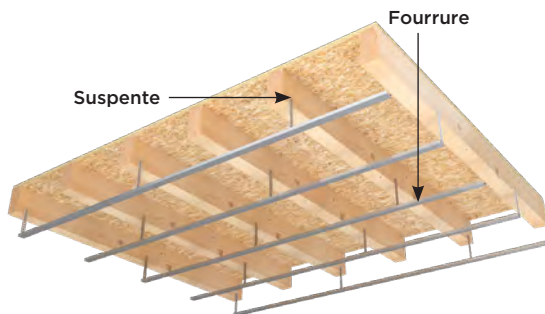
Cloisons ou doublages sur ossature rails et montants Stil®



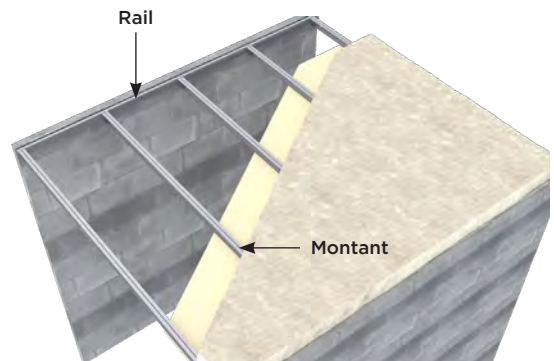
Doublages sur ossature appuis et fourrures Stil® F 530



Doublages **Optimax Habito®** appuis et raccords



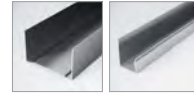
Plafonds suspendus sur suspentes et fourrures Stil® F 530



Plafonds autoportants sur rails et montants Stil®

LES PROFILÉS

Les rails Stil® : assurent la liaison au gros œuvre des montants ou des fourrures. Existent en plusieurs largeurs pour les ouvrages sur montants : rails Stil® R 48 (48 mm), R 70, R 90, R 100, R 150 ou rails Stil® F 530 pour les ouvrages sur fourrures.



Les cornières Stil® : assurent la liaison au gros œuvre des ouvrages avec fourrures Stil® F 530 ou Optimax Habito®.



Les montants Stil® : pour la réalisation de cloisons, de doublages ou de plafonds en plaques de plâtre sur ossature. Existent en plusieurs largeurs en fonction du rail choisi : M 48, M 70, M 90, M 100, M 150.



Les fourrures Stil® F 530 : pour la réalisation de plafonds ou de doublages en plaques de plâtre.



Les appuis Optima₂ : assurent la liaison entre les fourrures Stil® F 530 verticales et les parois support. Existent en plusieurs dimensions en fonction de l'épaisseur de l'isolant choisi.



Les suspentes : assurent la liaison entre le plancher supérieur et les fourrures. Existent en différentes dimensions et types en fonction de la nature du support.



Les appuis Optimax : assurent la liaison entre le gros œuvre et les plaques Habito®.



Les raccords Optimax : pour le raccordement entre plaques Habito® des ouvrages Optimax Habito®.



Les éclisses Stil® F 530 : pour le raccordement entre fourrures Stil® F 530.



Les profilés de dilatation Stil® : pour la réalisation des joints de fractionnement.



Les semelles 50 : assurent la liaison aux sols des panneaux alvéolaires Placopan®.



Les rails 50 : assurent la liaison aux murs et plafonds des panneaux alvéolaires Placopan®.



Les clavettes 50 : assurent la liaison des panneaux alvéolaires Placopan® entre eux.



LES FIXATIONS

Vis TTPC 25 ou 35 mm : Vis à Tête **T**rompette et **P**ointe **C**lou pour la fixation des plaques sur ossature métallique Placostil® ou bois.



Vis TRPF 13 : Vis à Tête **R**onde et **P**ointe **F**orêt pour l'assemblage de 2 pièces métalliques d'épaisseur inférieure à 2 mm.



Vis Habito® : Vis spéciale à double filetage et à tête large pour la fixation de plaques Habito® sur ossature Placostil®.



OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Pour réaliser vos ouvrages Placo®, munissez-vous de l'outillage adapté aux différentes étapes de mise en œuvre.

Pince à sertir pour les profilés



Cordeau à tracer ou laser pour le tracé de l'ouvrage



Cutter ou scie à main*



Pince grignoteuse ou cisaille à tôle



Niveau à bulle pour s'assurer de la planéité de l'ouvrage



Visseuse munie d'un embout spécial « plaque de plâtre »



Règle de 2 m



Lame à enduire



Platoir ou lisseuse



Couteau d'angle



Malaxeur pour enduit



* Privilégiez la scie à main ou scie circulaire avec équipement d'aspiration pour la découpe de la plaque de plâtre Habito® 13.
Pour les doublages isolant (PSE) utilisez la scie à main.



Pour faciliter la mise en œuvre des plaques, utilisez un lève-plaque et un cale-plaque.

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Lunettes ou sur-lunettes



Masque : protection contre les poussières



Chaussures de sécurité



Casque ou casquette



Bouchons d'oreille ou casque anti-bruit



Gants anti-coupures



Vêtements de travail



Zoom sur la sécurité

Pour travailler en sécurité, choisissez des EPI (Équipements de Protection Individuelle) adaptés aux risques.

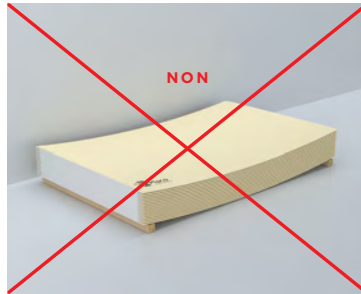
Les plaques, doublages, panneaux et carreaux doivent être stockés sur un sol plan, à l'abri des intempéries, des chocs et des salissures.



Ne commencez les travaux que dans des constructions permettant de mettre les produits à l'abri des intempéries.

STOCKAGE DES PLAQUES DE PLÂTRE, DOUBLAGES COLLÉS ET CLOISONS ALVÉOLAIRES

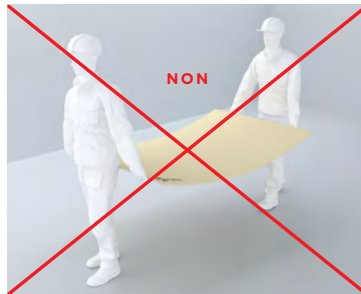
Faites reposer la pile à plat, sur des cales de largeur minimale de 15 cm et espacées de 60 cm maximum.



Le stockage sur sol plat avec les bonnes distances entre les cales est indispensable pour éviter de déformer les plaques, les doublages ou les panneaux.

MANUTENTION DES PLAQUES DE PLÂTRE

Portez les plaques sur chant pour éviter qu'elles ne se cassent.



Prenez-les une à une pour éviter les frottements qui pourraient endommager la plaque.

Faites attention aux chocs surtout au niveau des angles.

Zoom sur la sécurité

N'oubliez pas de porter des équipements de protection individuelle : gants anti-coupures, chaussures de sécurité...



Pour la bonne organisation du chantier, pensez à approvisionner les matériaux dans l'ordre d'utilisation : les doublages avant les cloisons par exemple.

ORGANISATION DU CHANTIER

Pour faciliter votre travail, gagner du temps et garantir votre sécurité, organisez bien votre chantier avant de démarrer. Il est essentiel de :

- › Garder votre chantier propre.
- › Conserver uniquement les matériaux et outils nécessaires.
- › Organiser des emplacements dédiés à certains travaux (comme la découpe des plaques par exemple).
- › Recycler tous les matériaux cassés ou abîmés.

N'oubliez pas vos équipements de protection individuelle (EPI) pour travailler en toute sécurité.

DÉCOUPE D'UNE PLAQUE DE PLÂTRE



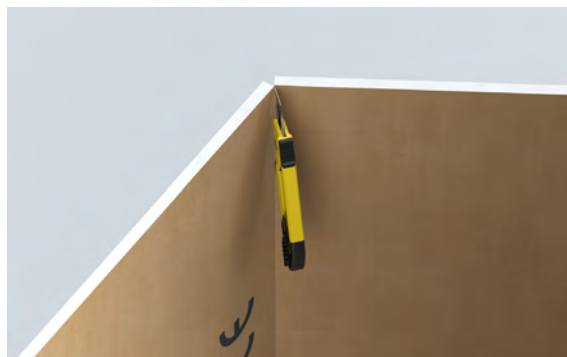
Pour être à l'abri des intempéries, ne commencez pas la mise en œuvre des cloisons, doublages ou plafonds avant que la toiture et les fenêtres ne soient posées.



- › Posez la plaque bien à plat (face visible au-dessus) puis tracez à la règle le trait de découpe à la longueur souhaitée.
- › Positionnez la règle le long du trait et coupez le carton en suivant la règle à l'aide d'un cutter.



- › Pliez la plaque jusqu'à ce que le plâtre à cœur se casse.



- › Coupez la seconde couche de carton au cutter.
- › Rabotez la plaque si nécessaire.

Zoom

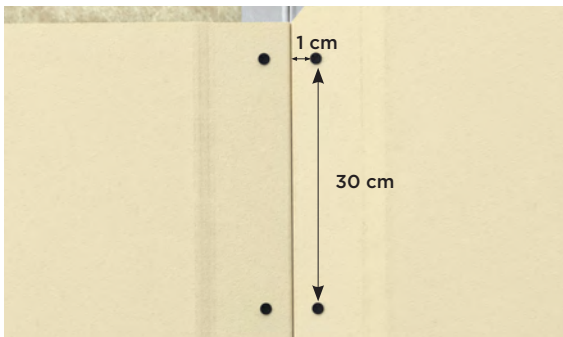
Si une plaque est endommagée pendant la manipulation, il est possible de la réutiliser en retirant la partie abîmée : faites une découpe propre comme vu précédemment.

DÉCOUPE DES COMPLEXES DE DOUBLAGE COLLÉ



- › Posez le panneau bien à plat (côté plaque vers le haut).
- › Tracez à la règle le trait de découpe à la longueur souhaitée.
- › Positionnez la règle le long du trait, coupez la plaque en suivant la règle, à l'aide d'une scie à main adaptée.

VISSAGE D'UNE PLAQUE DE PLÂTRE

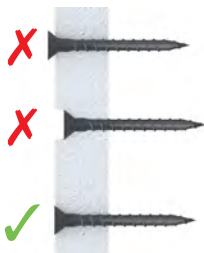


- › Les vis doivent être situées à 1 cm au moins de tous les bords de la plaque, et espacées de 30 cm maximum sur les montants et rails.



- › Utilisez les vis adaptées à la plaque de plâtre choisie (voir page 18).
- › La longueur des vis doit être supérieure d'au moins 1 cm à l'épaisseur de la plaque.

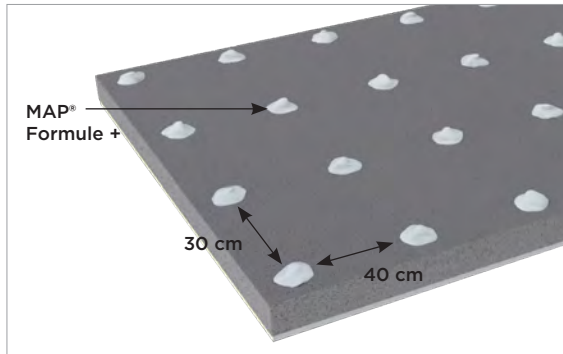
Zoom sur le vissage



Les vis doivent être vissées soigneusement : ni trop, ni trop peu enfoncées pour assurer le maintien et faciliter la finition.

COLLAGE DES COMPLEXES DE DOUBLAGE COLLÉ

Le support doit être sec, sain et non pulvérulent (qui ne s'effrite pas). Il ne doit pas y avoir d'irrégularités dépassant 15 mm.



- ▶ Collez les complexes à l'aide de mortier adhésif MAP® Formule +.
- ▶ L'épaisseur totale de la paroi finie est égale à : épaisseur du panneau + 1 cm de colle MAP®.
- ▶ Appliquez le MAP® Formule + directement sur l'isolant par plot de 10 cm de diamètre. Espacez les plots d'environ 30 cm horizontalement et 40 cm verticalement (environ 10 plots par m²).



- ▶ Le collage en plafond d'une plaque de plâtre ou d'un doublage est interdit.



AVANT DE
DÉMARRER

Placo® et Placoplatre®
sont des marques déposées,
pas des noms communs.



PLACO®, PLACOPLATRE® marques déposées.
Marques commerciales, enregistrées, et à ce titre protégées, elles ne doivent pas être utilisées comme des noms communs. HIST. Pionnière de la plaque de plâtre en France, la société Placoplatre détient un savoir-faire unique qui garantit à ses clients la qualité de ses produits et la performance de ses systèmes. ♦ Dans l'intérêt de ses clients, prescripteurs et utilisateurs, la société Placoplatre s'engage à protéger ses marques.
Alors, exigez l'original, exigez Placo®.

**Protéger la marque,
c'est protéger l'utilisateur.**

Téléchargez l'application de l'Intégrale Second Œuvre

et accédez à tous les contenus mis à jour en temps réel !



Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google play



© Placoplatre - Janvier 2020 / Ce catalogue annule et remplace les catalogues précédents. Ce document est fourni à titre indicatif, la société Placoplatre se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Placoplatre ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Toute utilisation et/ou mise en œuvre des produits et systèmes présentés dans ce catalogue, non conformes aux règles prescrites dans ce document ainsi qu'aux DTU, avis techniques, normes et règles de l'art en vigueur, exonère Placoplatre de toute responsabilité.

Ce catalogue ne présente que des exemples de mise en œuvre et ne se substitue pas aux DTU, avis techniques, normes et règles de l'art en vigueur.

Les résultats des rapports d'essais et procès-verbaux de classement figurant dans ce catalogue ont été obtenus dans les conditions normalisées d'essais.

Ce catalogue contient des références relatives à des marques et des brevets protégés par des droits de propriété industrielle. Chacun des éléments composant ce catalogue (tels que textes, photos, images, illustrations, schémas...) sont protégés au titre de la propriété intellectuelle. Ces éléments ne sont pas contractuels ; de même les schémas ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels. Toute reproduction de ce catalogue, en partie ou en totalité, ou des éléments qui le composent, sur quelque support que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de Placoplatre.

Crédits photos : R. Demaret, C. Maury, D. Raux, IStock, Fotolia, Shutterstock, Getty Images. Studio PUMP.

Artwork : agencebisart.com

Placoplatre : Société Anonyme au capital de 10.000.000 € - R.C.S. Nanterre 729 800 706
Siège social : 34, avenue Franklin Roosevelt - 92150 SURESNES

Document non contractuel. Reproduction et vente interdite. Ne pas jeter sur la voie publique.





Placoplatre

S.A. au capital de 10.000.000 €
R.C.S. Nanterre 729 800 706
34, avenue Franklin Roosevelt
92150 Suresnes
www.placo.fr

Assistance Technique

09 72 72 00 53

Numéro
non surtaxé

Centres de formation

01 41 51 55 00

Numéro
non surtaxé

E-mail : service-formation@saint-gobain.com

Retrouvez nos actualités et conseils :

